

MINISTERE CHARGE DE L'URBANISME  
PREFECTURE  
PUY DE DOME  
COMMUNE  
ST DONAT

CERTIFICAT DE CONFORMITE  
DELIVRE AU NOM DE L'ETAT

Dossier no : PC33688E0006

Délivré le : 22-12-88

Adresse des travaux :  
ROCHE MONTAGNE

63680 LA TOUR D'AUVERGNE

SERVICE INSTRUCTEUR

LA TOUR D'AUVERGNE  
LA TOUR D'AUVERGNE  
63680 LA TOUR D'AUVERGNE  
TEL : 73.21.52.35

Destinataire :

OBJET : Certificat de Conformité

Le certificat de conformité est **ACCORDE** pour les travaux qui ont fait l'objet du permis de construire dont les références sont rappelées ci-dessus

Le 20/10/89

Le Maire



The image shows a circular official stamp of the commune of St Donat Puy de Dôme. The stamp contains the text 'COMMUNE DE ST DONAT PUY DE DOME' and '63680 LA TOUR D'AUVERGNE'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

-DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Le bénéficiaire d'un permis qui désire contester la décision peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.  
Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de quatre mois vaut rejet implicite).